



COMMUNIQUÉ

À l'attention du directeur de l'information :

Loi sur le tabac – Prochaines démarches

MONTRÉAL *le 7 novembre 2006* – Une conférence de presse aura lieu mercredi le 8 novembre 2006 à 10 :30 A.M. afin d'informer les médias des démarches qui seront entreprises par l'UTBQ dans les mois à venir face à la loi sur le tabac. Tous les médias sont invités. La conférence aura lieu au Complexe Sky, 1474 Ste-Catherine Est, à Montréal.

Devant l'absence de clients, fumeurs ou non fumeurs, les bars se meurent. Le Gouvernement doit intervenir et modifier la loi sur le tabac à l'égard des bars. Il est évident que l'interdiction de fumer dans les bars est désastreux pour les tenanciers. Mentionnons d'abord la perte de revenus de 150 millions anticipée par la Société des Loteries Vidéo du Québec, ensuite les baisses des ventes dans les débits de boisson, selon Statistique Canada, de 10% et 8.5% pour les 2 derniers mois de l'été, et pour finir la baisse de revenus de 12% subie par les brasseurs au cours des derniers mois. La tendance indique que les baisses de revenus de cette industrie pourraient s'avérer de l'ordre de 30% pour la saison hivernale, ce qui sera catastrophique, il faut agir.

Seront présents à la conférence de presse : notre avocat Me Julius Grey, notre président M. Peter Sergakis, notre vice-présidente Mme Voula Demopoulos ainsi que des propriétaires et des employés de bars sérieusement touchés par la loi sur le tabac.

Soyez les bienvenus.

-30-

Renseignements : Peter Sergakis, Président (514) 937-0531 ou Cell. : (514) 867-9088
Voula Demopoulos, Vice-présidente, Cell. : (514) 571-4459